



CQP

Contrôleur Technique Véhicules Légers

NIVEAU 4

EN ALTERNANCE

📍 OÙ ?

- CHÂTEAURoux
- JOUÉ-LÈS-TOURS
- BLOIS
- ORLÉANS

🎯 OBJECTIFS

- Réaliser des contrôles techniques de véhicules légers, thermiques, électriques, hybrides et gaz y compris les véhicules spécifiques (dépanneuses, ambulances, taxis, auto-école, anciens...) de catégories internationales M1 et N1 dont le poids total en charge n'excède pas 3.5 tonnes
- Appliquer les procédures qualité en vigueur, notamment les compteurs d'exception
- Savoir vérifier, valider et commenter un procès verbal
- Adapter son langage aux différents interlocuteurs, informer les clients et désamorcer les situations conflictuelles

🕒 DÉROULÉ DE LA FORMATION

DURÉE

Cursus entre 6 et 7 mois

RYTHME D'ALTERNANCE

L'alternance se compose de périodes en entreprise et de périodes sur le site de formation.

2 rentrées par an : septembre et janvier

Consultez notre site internet pour plus d'informations !

✅ PRÉREQUIS

- Être titulaire du Permis B
- Avoir un CAP ou BEP Maintenance des Véhicules (VP, VI ou TR), complété de 2 ans d'expérience dans le domaine de la réparation automobile
 - ou un BAC PRO Maintenance des Véhicules ou un BTS Maintenance des véhicules automobiles
- Tests de positionnement

🔍 POURSUITES

EMPLOI

Contrôleur technique véhicules légers

MODALITÉS D'ACCÈS

EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Formation prise en charge par l'OPCO, rémunérée par l'employeur et sans limite d'âge.

EN FORMATION CONTINUE

Sous statut stagiaire de la formation professionnelle pour les salariés et demandeurs d'emploi.

(tarifs et modalités : nous consulter).

DÉLAI D'ACCÈS

L'entrée en formation se fait lorsque le contrat et/ou la convention de formation sont signés par l'ensemble des parties, sous réserve de financement et place disponible.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- pré-inscription en ligne
- accompagnement à la recherche d'entreprise
- signature du contrat
- inscription définitive



ACCESSIBILITÉ TOUT PUBLIC

Nos établissements peuvent accueillir du public en situation de handicap.

📖 RÉPERTOIRE DES DIPLÔMES

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
 CS : Certificat de Spécialisation (anciennement Mention Complémentaire)
 BP : Brevet Professionnel - BTM : Brevet Technique des Métiers
 BMA : Brevet des Métiers d'Art - BAC PRO : Baccalauréat Professionnel
 BM : Brevet de Maîtrise
 CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
 TFP : Titre à Finalité Professionnelle



CONTENU DE LA FORMATION

En accord avec le référentiel en vigueur

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Accueillir et prendre en charge un client
- Assurer les activités du contrôle technique
- Contrôler les exigences légales
- Contrôler le châssis, freinage, nuisance...
- Éditer des PV
- Exploiter les ressources documentaires
- Assurer les procédures qualité

ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- Accueillir et prendre en charge un client dans un centre de contrôle technique
- Réaliser des contrôles techniques périodiques et complémentaires
- Éditer, vérifier, et valider le procès-verbal en respectant les protocoles informatiques
- Réaliser l'entretien des postes de travail et la maintenance des équipements de contrôle relatifs aux véhicules légers

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage.

Méthodes pédagogiques innovantes et actives qui ont pour vocation à rendre l'alternant acteur de sa formation : apports théoriques, enseignements pratiques (démonstration, observation et manipulation des alternants) et échanges sur la base de situations réelles vécues en entreprise.

Nos établissements bénéficient tous de plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et sont équipés spécifiquement pour chaque métier.

SUIVI ET ÉVALUATION

Selon le règlement d'examen et le public, les évaluations se font au moyen de contrôles en cours de formation et/ou d'épreuves terminales ponctuelles.



LES AVANTAGES DE NOS SITES DE FORMATION

- FORMATION RÉMUNÉRÉE
- ALTERNANCE POSSIBLE
- RÉSEAU DE 4 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- PLUS DE 40 ANS D'EXISTENCE
- MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
- NOMBREUX ESPACES DE VIE POUR LES ALTERNANTS
- HÉBERGEMENT AU PLUS PROCHE DES SITES
- ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES RÉCENTS

MAJ décembre 2024

CMA FORMATION

ALTERNANCE

SITE DE CHÂTEAURoux
164 avenue John Kennedy
36000 Châteauroux
02 54 08 70 00
campus36@cma-cvl.fr
campusdesmetiers36.fr

SITE DE JOUÉ-LÈS-TOURS
5-7 rue Joseph Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
02 47 78 47 00
campus37@cma-cvl.fr
campusdesmetiers37.fr

SITE DE BLOIS
27 rue André Boulle
41000 Blois
02 54 74 14 73
campus41@cma-cvl.fr
campusdesmetiers41.fr

SITE D'ORLÉANS
5 rue Charles Péguy
45000 Orléans
02 38 62 75 29
campus45@cma-cvl.fr
campusdesmetiers45.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

